

08 JUN 2020
N°24355

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le 05/06/2020

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NICE

18 avenue des fleurs
CS 61039
06050 NICE Cedex 1
Téléphone : 04 89 97 86 00
Télécopie :

E20000012 / 06

BEAUSOLEIL
HOTEL DE VILLE
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
06240 BEAUSOLEIL

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Dossier n° : E20000012 / 06
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : enquête publique relative à la déclaration de projet n° 3 emportant mise en compatibilité du PLU de la Commune Beausoleil

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Jean PIEFFORT, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en retraite, demeurant 44 bd Settimelli Lazare Villa Les Yuccas, VILLEFRANCHE SUR MER (06230) (tel : 04 93 01 72 38 - portable : 06 16 79 74 93) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



A. BAAZIZ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

05/06/2020

N° E20000012 /06

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 25/05/2020, la lettre par laquelle le maire de BEAUSOLEIL demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Enquête publique relative à la déclaration de projet n° 3 emportant mise en compatibilité du PLU de la Commune Beausoleil ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean PIEFFORT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au maire de BEAUSOLEIL et à Monsieur Jean PIEFFORT.

Fait à Nice, le 05/06/2020

P/La Présidente,
La Vice-Présidente



Josiane Méar

En expédition conforme

le greffier en chef,



A. BAAZIZ

